

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze juin, le Conseil Communautaire dûment convoqué en date du huit juin deux mille vingt-trois, s'est réuni à dix-huit heures salle du Conseil Municipal à la Mairie de Pierrelatte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CATELINOIS.

Délégués en exercice : 47

Délégués présents : 33

Suffrages exprimés : 46

Etaient présents :

Mesdames : Véronique ALLIEZ, Céline ARANEGA, Georgia BRUN, Véronique CANESTRARI, Marie FERNANDEZ, Peggy FISSIER, Christine FOROT, Véronique HURBIN, Agnès MILHAUD, Sylvie MOLINIE, Hélène MOULY, Aura ROCHE-CAMACHO, Nathalie SAGE, Sophie SOUBEYRAS, Malika YAHIAOUI.

Messieurs : William AUGUSTE, Jean-Michel AVIAS, Jean-Marc CARIAS, Jean-Michel CATELINOIS, Guillaume DEPIERRE, Patrice ESCOFFIER, Guy FAYOLLE, Denis GAILLARD, Alain GALLU, Maryannick GARIN, François LAPLANCHE-SERVIGNE, Hichame MARGOUM (arrive à 18H10), Hervé MEDINA, Jean-Pierre PLANEL, Richard POIGNET, Jean-Marie PUEL, Christian SABATIER, Patrick SCOTTO DI CARLO.

Etaient représentés :

Madame Sandrine BARAKEL donne procuration à Madame Sophie SOUBEYRAS
Madame Jacqueline BESSIERE donne procuration à Monsieur Jean-Michel CATELINOIS

Madame Béatrice MARTIN donne procuration à Monsieur Alain GALLU
Madame Patricia MASSAUDET SOJKA donne procuration à Monsieur Jean-Marc CARIAS

Madame Catherine MIGLIORI donne procuration à Monsieur Jean-Michel AVIAS
Madame Marie-Pierre MOUTON donne procuration à Madame Christine FOROT

Monsieur Didier BESNIER donne procuration à Madame Véronique CANESTRARI
Monsieur Eric CAROU donne procuration à Monsieur Patrick SCOTTO DI CARLO
Monsieur Romain ENTAT donne procuration à Monsieur Guillaume DEPIERRE
Monsieur Gérard HORTAIL donne procuration à Monsieur Maryannick GARIN
Monsieur Antonio LOPEZ donne procuration à Monsieur Hervé MEDINA
Monsieur Jean-Luc PERILLON donne procuration à Monsieur Richard POIGNET
Monsieur Daniel VEILLY donne procuration à Madame Sylvie MOLINIE

Absente : Madame Véronique CROS

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint, et que le conseil communautaire peut valablement délibérer sur la présente affaire.

2023-039 NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DECLARE**, Monsieur Jean-Pierre PLANEL, secrétaire de séance.

2023-040 PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 AVRIL 2023

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (42)** des suffrages exprimés :

3 CONTRE : Madame Peggy FISSIER, Monsieur Richard POIGNET, Monsieur Jean-Luc PERILLON

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 5 Avril 2023.

2023-041 PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL-ARRET

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **ARRETE** le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et son programme d'action tel que joint à la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à soumettre le PCAET et ses annexes à l'avis de l'autorité environnementale, du Préfet de Région, au Président du Conseil Régional puis à participation du public par voie électronique,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2023-042 PROGRAMME LEADER-MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU GROUPE D'ACTION LOCALE « DROME ENTRE RHONE ET MONTAGNES »

Rapporteur : Marie FERNANDEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les termes de la convention d'entente relative au groupe d'action locale Drôme Entre Rhône et Montagne,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'entente relative au groupe d'action locale Drôme Entre Rhône et Montagne,
- **APPROUVE** les termes de la convention de coopération relative au portage du groupe d'action locale Drôme Entre Rhône et Montagne,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de coopération relative au portage du groupe d'action locale Drôme Entre Rhône et Montagne,
- **DECIDE** de poursuivre le plein engagement de la collectivité dans le processus de constitution du GAL Drôme entre Rhône et Montagne d'échelle départementale.

- **DESIGNE** Guy FAYOLLE en tant que membre titulaire représentant la communauté de communes Drôme Sud Provence au comité de programmation et Marie FERNANDEZ en tant que suppléante
- **PROPOSE** Yoan BAIZET, Président de ANCRE Ressources, en tant que membre titulaire représentant la société civile au comité de programmation et Edith ORLANDO-KOSIK, directrice du PIMMS Médiation Portes de Provence en tant que suppléante
- **DESIGNE** Guy FAYOLLE en tant que membre titulaire représentant la communauté de communes Drôme Sud Provence à la conférence d'entente
- **CHARGE** Monsieur le Président ou son représentant de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente

2023-043 SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DE L'HABITAT (SPPEH)-RENOUVELLEMENT ET AVENANT A LA CONVENTION FIXANT LES CONDITIONS DE PORTAGE DU SERVICE PUBLIC

Rapporteur : Marie FERNANDEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le renouvellement de la convention fixant les conditions de portage du service public de la performance énergétique de l'Habitat pour un an
- **APPROUVE** les termes de l'avenant n°2 ci-joint
- **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération

2023-044 SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DE L'HABITAT (SPPEH)-CONVENTION 2023 D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'OPERATEUR EN CHARGE DE L'ANIMATION DU SERVICE (CEDER)

Rapporteur : Marie FERNANDEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les termes de la convention 2023 d'objectifs et de moyens avec le CEDER telle qu'annexée à la présente délibération.
- **DECIDE** d'adhérer au CEDER tel que prévu dans la convention pour un montant de 300 € de cotisation
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention et tout document relatif à l'application de la présente délibération.

2023-045 ADHESION A L'ASSOCIATION DES COMMUNAUTES DE FRANCE POUR L'ANNEE 2023

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** le renouvellement de l'adhésion de l'ADCF et le paiement de la cotisation pour un montant de 4 851,66 €,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au sein du Budget Général 2023,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à l'adhésion à l'ADCF pour l'année 2023.

2023-046 MODIFICATION DE LA DELIBERATION PORTANT DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT POUR SOLLICITER DES SUBVENTIONS (COMPLEMENT)

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** le Président, pendant la durée de son mandat, à solliciter auprès de l'État, d'autres collectivités territoriales, ou d'autres partenaires institutionnels, l'attribution de subventions, étant précisé que la délégation est une délégation générale et concerne toute demande de subvention en fonctionnement et en investissement, quels que soient la nature de l'opération et le montant prévisionnel de la dépense subventionnable.
- **PRECISE** que le Président rendra compte, à chacune des réunions du Conseil Communautaire, des décisions prises en application de cette nouvelle délégation.
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette délégation.

2023-047 DESIGNATION DU REFERENT DEONTOLOGUE DES ELUS

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DECIDE** de désigner en qualité de référent déontologues des élus, le référent déontologue proposé dans la convention de mutualisation du CDG26
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention correspondante et à inscrire les dépenses afférentes au budget.

2023-048 FRANCESERVICES-CONVENTION D'EXERCICE DE MISSIONS D'INTERET GENERAL SANS REMUNERATION AVEC LE CCAS DE ST PAUL TROIS CHATEAUX

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** le président de la CCDSP à signer la convention avec le CCAS de Saint Paul 3 Châteaux,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au sein du Budget Général 2023,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

2023-049 CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT A POURVOIR DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE PROJET-CHARGE(E) DE MISSION MOBILITES

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **RECRUTE** un contrat de projet à temps complet sur le grade d'adjoint technique pour effectuer la mission d'élaboration du schéma directeur cyclable ainsi que l'élaboration du schéma des mobilités intercommunal d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35h pour une durée de 18 mois,
- **DIT** que la dépense correspondante est inscrite au chapitre 012 du Budget Principal 2023,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la vacance de poste et au recrutement,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à demander des subventions et à signer les documents afférents

2023-050 ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{er} JANVIER 2024

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à partir du 1^{er} janvier 2024 en lieu et place de la nomenclature budgétaire et comptable M14 pour le budget principal et les 2 budgets annexes de la CCDSP (déchets ménagers et GEMAPI).
- **CONSERVE** les modalités de présentation de vote du budget antérieures : vote par nature avec une présentation fonctionnelle (par pôle et services).
- **DECIDE** que les modalités de vote du budget antérieures sont conservées : vote au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.
- **AUTORISE** le président à procéder, à compter du 1^{er} janvier 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.
- **AUTORISE** le président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2023- 051 DECISION MODIFICATIVE N)01-BUDGET ANNEXE SPANC 2023

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
020 (020) : Dépenses imprévues	- 4 261,00		
2182 (21) : Matériel de transport	+ 4 261,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

2023-052 CONVENTION D'INDEMNITE IMPREVISION CONTENUR (Déchets Ménagers)

Rapporteur : *Hélène MOULY*

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les termes de la convention d'indemnisation pour imprévision avec la société CONTENUR.
- **CONSENT** à allouer à la société CONTENUR une indemnité d'imprévision d'un montant de **15 000 € HT (18 000 € TTC)**, surcoûts (calculé après déduction de la révision contractuelle des prix) subis par ladite société sur la période comprise entre juin 2021 et septembre 2022 (c'est-à-dire pour les facturations comprises entre ces deux dates).
- **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

2023-053 APPEL D'OFFRES OUVERT-GARDIENNAGE DECHETTERIES DE ST PAUL 3 CHATEAUX ET SUZE LA ROUSSE

Rapporteur : *Jean-Michel AVIAS*

La Commission d'Appel d'Offres, réunie les 12 mai 2023 et 07 juin 2023 propose de retenir le candidat suivant :

Entreprise	Montant HT de l'offre retenue sur la base d'une simulation de commande
COVED	774 636,26 € (offre de base sans option)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la procédure formalisée relative au marché public de gardiennage des déchetteries de Saint Paul 3 Châteaux et Suze-la-Rousse,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché ainsi attribué tel que précité par la Commission d'Appel d'Offres réunie les 12 mai 2023 et 07 juin 2023, ainsi que tout document utile à la réalisation de ce marché.
-

2023-054 APPEL D'OFFRES OUVERT-ETUDE D'OPPORTUNITE SUR LE CLASSEMENT DU SYSTEME D'ENDIGUEMENT DU RHONE

Rapporteur : *Jean-Michel AVIAS*

La Commission d'Appel d'Offres, réunie les 24 mai 2023 et 07 juin 2023 propose de retenir le candidat suivant :

Entreprise	Montant HT de l'offre retenue sur la base d'une simulation de commande
WSP	Tranche ferme : 59 800 € Tranches optionnelles : maximum 115 100 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la procédure formalisée relative au marché public pour une étude d'opportunité sur le classement des systèmes d'endiguement du Rhône,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché ainsi attribué tel que précité par la Commission d'Appel d'Offres réunie les 24 mai 2023 et 07 juin 2023, ainsi que tout document utile à la réalisation de ce marché.

2023-055 APPEL D'OFFRES OUVERT-ENTRETIEN ET RESTAURATION DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA BERRE

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

La Commission d'Appel d'Offres, réunie les 24 mai 2023 et 07 juin 2023 propose de retenir le candidat suivant :

Entreprise	Montant HT de l'offre retenue sur la base d'une simulation de commande
IDVERDE	15 428,40 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la procédure formalisée relative au marché public pour l'entretien et la restauration des cours d'eau du bassin versant de la Berre,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché ainsi attribué tel que précité par la Commission d'Appel d'Offres réunie les 24 mai 2023 et 07 juin 2023, ainsi que tout document utile à la réalisation de ce marché.

2023-056 APPEL D'OFFRES OUVERT-FOURNITURE DE CONTENEURS POUR LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

La Commission d'Appel d'Offres, réunie les 24 mai 2023 et 07 juin 2023 propose de retenir les candidats suivants :

- Lot n°01 : Fourniture de conteneurs roulants pour la collecte des déchets ménagers :

Entreprise	Montant HT de l'offre retenue sur la base d'une simulation de commande
CONTENUR	62 121,30 €

- Lot n°02 : Fourniture et pose de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers :

Entreprise	Montant HT de l'offre retenue sur la base d'une simulation de commande
ASTECH	238 098,90 €

- Lot n°03 : Fourniture et pose de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des déchets ménagers :

Entreprise	Montant HT de l'offre retenue sur la base d'une simulation de commande
ASTECH	136 498,90 €

- Lot n°04 : Fourniture et pose de conteneurs aériens pour la collecte des déchets ménagers :

Entreprise	Montant HT de l'offre retenue sur la base d'une simulation de commande
ASTECH	66 053,90 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la procédure formalisée relative au marché public de fourniture de conteneurs roulants, aériens, enterrés et semi-enterrés.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché ainsi attribué tel que précité par la Commission d'Appel d'Offres réunie les 24 mai 2023 et 07 juin 2023, ainsi que tout document utile à la réalisation de ce marché.

2023-057 ACQUISITION PARCELLE X1206 A PIERRELATTE : MODIFICATION DELIBERATION 2021-13

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (44)** des suffrages exprimés :

2 ABSTENTIONS : Madame Marie-Pierre MOUTON, Monsieur Antonio LOPEZ

- **APPROUVE** la modification de la délibération 2021-13 en cela qu'elle modifie le nom du preneur initialement prévu à la vente,
- **AUTORISE** la subdélégation à la société WORK OFFICES
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

2023-058 CESSION PARCELLE X1206 A LA SOCIETE WORK OFFICES : MODIFICATION DELIBERATION N°2021-14

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (44)** des suffrages exprimés :

2 ABSTENTIONS : Madame Marie-Pierre MOUTON, Monsieur Antonio LOPEZ

- **APPROUVE** la modification de la délibération 2021-14 en cela qu'elle modifie le nom du preneur initialement prévu à la vente,
- **AUTORISE** la subdélégation à la société WORK OFFICES
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

2023-059 ACQUISITION DE LA PARCELLE YH 276 A PIERRELATTE : MODIFICATION DELIBERATION 2021-15

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (44)** des suffrages exprimés :

2 ABSTENTIONS : Madame Marie-Pierre MOUTON, Monsieur Antonio LOPEZ

- **APPROUVE** la modification de la délibération 2021-15 en cela qu'elle modifie la dénomination de la parcelle, augmente de 1m² la surface de ladite parcelle et modifie le nom du preneur initialement prévu à la vente,
- **AUTORISE** la subdélégation à la société ATOSTOCK
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

2023-060 CESSION DE LA PARCELLE YH 276 A LA SCI SCPM : MODIFICATION DELIBERATION 2021-16

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (44)** des suffrages exprimés :

2 ABSTENTIONS : Madame Marie-Pierre MOUTON, Monsieur Antonio LOPEZ

- **APPROUVE** la modification de la délibération 2021-15 en cela qu'elle modifie la dénomination de la parcelle, augmente de 1m² la surface de ladite parcelle et modifie le nom du preneur initialement prévu à la vente,
- **AUTORISE** la subdélégation à la société ATOSTOCK
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

2023-061 ENGAGEMENT DE LA PROCEDURE DE CONSULTATION DANS LE CADRE DE L'INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE), MISE EN PLACE PAR LA LOI CLIMAT ET RESILIENCE

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** l'engagement de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence pour la réalisation de l'inventaire des Zones d'Activités Economiques du territoire au titre de la loi « Climat et Résilience »,
- **AUTORISE** le lancement de la consultation prévue par la loi,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à soumettre l'inventaire finalisé et ses annexes aux personnes morales prévues par la loi,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document administratif, juridique ou financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.

2023-062 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LES 30 ANS DE L'ASSOCIATION ATOUT TRICASTIN

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association Atout Tricastin
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

2023-063 TAXE DE SEJOUR-TARIFS

Rapporteur : Véronique ALLIEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le barème des tarifs ci-dessus qui seront appliqués à partir du 1^{er} janvier 2024.
- **AUTORISE** l'exonération de taxe de séjour conformément à l'article L. 2333-31 du CGCT :
 - Les personnes mineures ;
 - Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune ;
 - Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ;
 - Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant de 5 € par nuit et par personne ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à l'avenant n°1 à la convention avec le PIMMS Médiation Portes de Provence,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

INFORMATIONS DIVERSES

NEANT

Compte-rendu mis en ligne le 22 juin 2023

**Le Président,
Jean-Michel CATELINOIS**



**Le secrétaire de séance
Jean-Pierre PLANEL**

